

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
06/11/2020

Dossier complet le :
26/11/2020

N° d'enregistrement :
2020-10311

1. Intitulé du projet

Défrichement zone exploitation forestière 5HA 85 en vue de plantation vignoble

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI CHATEAU D'OLIVIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent LEBRUN, Directeur Général

RCS / SIRET

3 1 9 6 5 9 4 4 7

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement d'une zone boisée de 5HA 85, actuellement exploitée en pins maritimes et qui n'est pas classé EBC, afin d'y implanter une parcelle viticole en appellation Pessac Léognan.

- le terrain naturel ne sera pas nivelé et la pente du terrain restera identique
- le fossé au Nord (photo 2) sera dégagé des encombres obturant son lit, il constituera l'exutoire principal des eaux. Les chênes qui le bordent seront conservés. Les zones d'étalement et les fossés en place sont conservés
- les tournières pour permettre le passage d'engin viticole seront d'une largeur de 6 m, situées en périphérie, elles seront herbacées, diminuant le risque de ruissellement superficiel et d'érosion.
- en limite Sud du projet, à proximité de logements résidentiels, il est conservée une bande boisée de 5 à 20 m (Photo 3 et 5)
- afin d'y implanter un vignoble : labour, chaulage, plantation des plants de vigne à 140x100 cm, palissage.

4.2 Objectifs du projet

Après une étude de sol approfondie (expertise Xavier Choné, Novembre 2007) il a été identifié une zone de Graves très favorable à la production de grand vins rouge dans l'appellation Pessac Léognan (photo 7)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

déjà effectué :

- Cette parcelle de pins maritimes étant arrivée à maturité pour exploitation, les pins ont d'abord coupés et débités, puis opération de dessouchage (opérations effectuées par la CAFSA).

à venir :

- Préparation des sols pour plantation de vigne après un repos des sols de plusieurs mois : Labour, Chaulage (pour corriger une acidification légère des sols due à la forêt). La qualité des sols et la situation topographique (légère croupe) ne nécessite, à priori, pas de drainage.

- Plantation de plants de vigne à une densité de 140x100, orientation des rangs Nord-Sud, surface effectivement plantée approximativement 4 Ha. Cépages Cabernet Sauvignon et Merlot

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble du vignoble du Château Olivier est certifié ISO 14001 et Haute Valeur Environnementale.

Ces parcelles de vignes seront destinées à l'élaboration de grand vin, le Château Olivier est un Cru Classé de Graves depuis 1953.

Une partie du vignoble est gérée en viticulture Bio et nous n'utilisons plus aucun herbicide depuis une dizaine d'années (travail du sol par griffage)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voir plan ci-joint	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Léognan

33850

44.745384, -0.608044

parcelles cadastrales BO41 et BP1

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 74' 53" 84 Lat. -0° 60' 80" 44

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Leognan

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	"Aucune Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) (1), ni de Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) (2) n'est répertoriée sur la commune de Léognan. "
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Chateau Olivier lui même est à l'inventaire des Monuments Historiques mais le projet se situe à + de 500 metres
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument naturel (Chateau Olivier et son parc)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prelevement d'eau nécessaire
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de drainage nécessaire selon les études de sols réalisées. pas de nivelage, la pente naturelle reste identique. Le fossé actuel en limite nord sera recreusé (photo 2) à une profondeur assez faible avec un profil évasé pour favoriser sa végétalisation rapide (0,50 m maximum). Les tournières de 6 m de large en bordure du vignoble seront herbacées afin de limiter le ruissellement superficiel et l'érosion. La longueur du collecteur en zone forestière, la présence de zones d'étalement, celle du bassin dessableur et des miroirs limite les risques de pollution. Aucune vulnérabilité des nappes souterraines n'a été identifiée (cf étude de 2003 p15).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sud une bande de feuillus (chênes et charmes, photo 3,4,5) est conservée et en limite nord l'alignement de grands chênes âgés en bordure du chemin est conservé (photo 1). Les zones d'étalement de l'eau en sous bois sont également conservées.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	espace d'exploitation forestiere devenant espace d'exploitation agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La longueur du fossé en zone forestière, la présence de zones d'étalement (naturelles), celle du bassin des-sableur et des miroirs d'eau en aval limite les risques de pollution
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les engins agricoles ainsi que les produits de traitements sont stockés dans les bâtiments de l'exploitation viticole actuelle. Le Chateau Olivier dispose d'une station de traitement des effluents vinicoles et des residus phytosanitaires. Le Chateau Olivier est certifié ISO 14001 et exploitation HVE (Haute Valeur Environnementale, audit du 07/2017 , validité jusqu'en 2020)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement accès et passage de tracteurs viticoles sur le chemin forestier qui traverse la propriété au Nord du projet (photo 1).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'utilisation de tracteurs dans les parcelles de vigne peut générer du bruit. Sont éventuellement concernées les logement au Sud du projet, néanmoins il y a aura une distance de 30 à 50 metre entre les habitations et les engins agricoles, un rideau de vegetation qui atténue le bruit, et l'utilisation d'engins agricoles à proximité d'habitations répond a des obligations administratives précises auxquelles nous nous conformons deja dans l'exploitation du vignoble existant.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est uniquement visible depuis les habitations situées en bordure Sud, cependant il existe une bande boisée de 5 à 20 m, extérieure au projet, qui fait écran et l'impact paysager est limité puisque la parcelle boisée concernée par le projet est actuellement coupée. (photos 3,4 5)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone concernée par la demande évoluerait d'une activité sylvicole à une activité viticole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- maintient d'une zone de feuillus entre les habitations et le projet en bordure Sud.
- tournières enherbées en bordures du vignoble pour limiter le ruissellement et l'érosion
- des mesures compensatoires de re-plantation forestieres sont envisageables

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement aura des impact faibles tant d'un point de vue paysager (uniquement visible depuis les habitations au sud mais maintient d'une bande boisée qui fait écran) que d'un point de vue hydraulique grace au bassin dessableur existant (2400m3), et la presence de zones d'étalement (prairie 8000m3) et des miroirs d'eau (1440 m3) en aval.

Les impacts sur le milieu naturel sont faibles étant donnée la faible superficie du projet (5Ha85) au regard de la superficie boisée du reste de la propriété (une 100ne d'Ha, photo 6)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- zonage PLU commune de Léognan et implantation projet
- photo aeriene
- descriptif environnement commune de Léognan
- étude d'impact : défrichement parcelle voisine / Octobre 2003
- photos et localisation photos

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

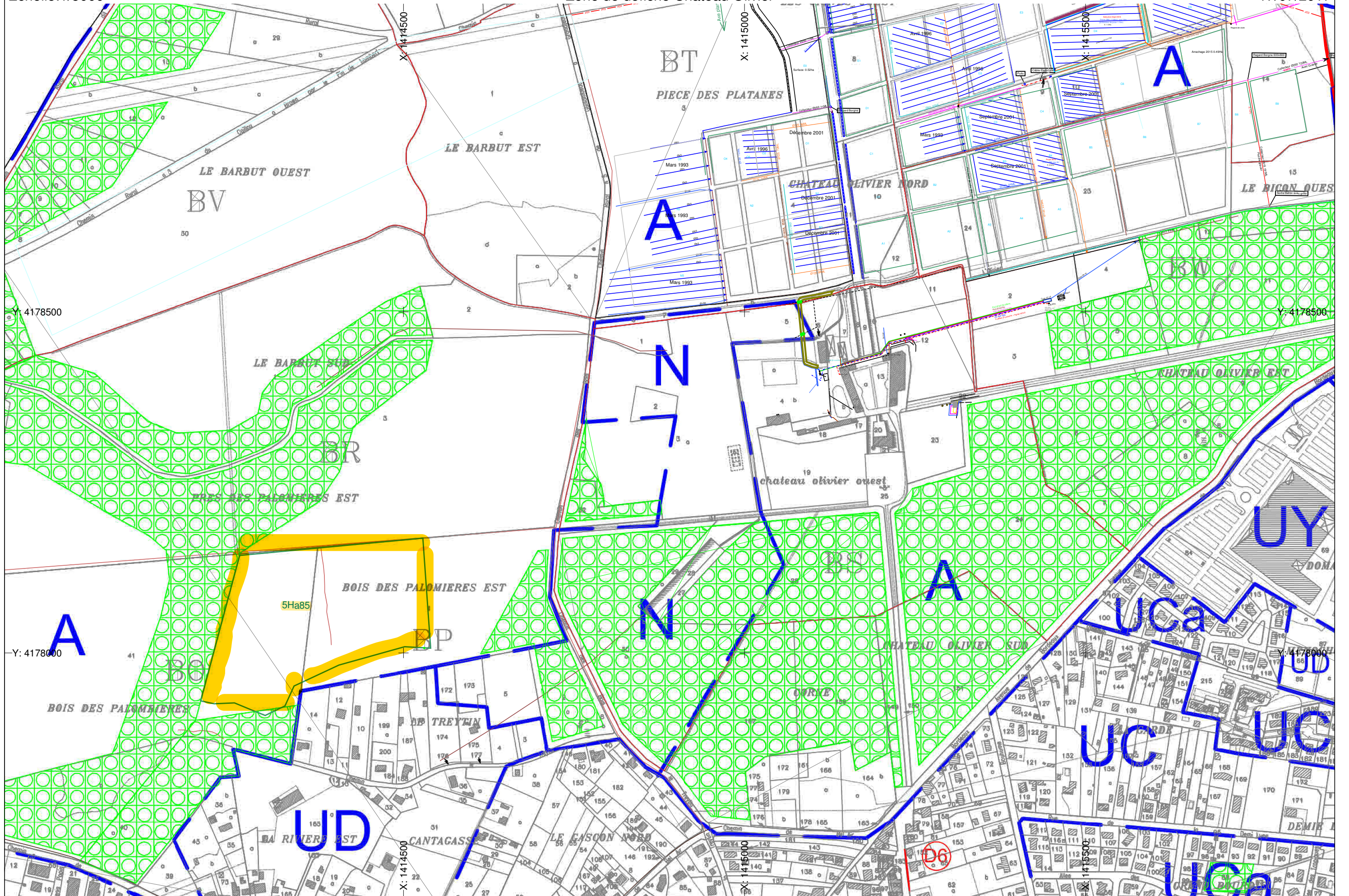
LEOGNAN

le,

25/11/2020

Signature







Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google 100 m

PHOTOS ILLUSTRATION

Echelle:1/5000

Zone de défiche Château Olivier

17/07/2017

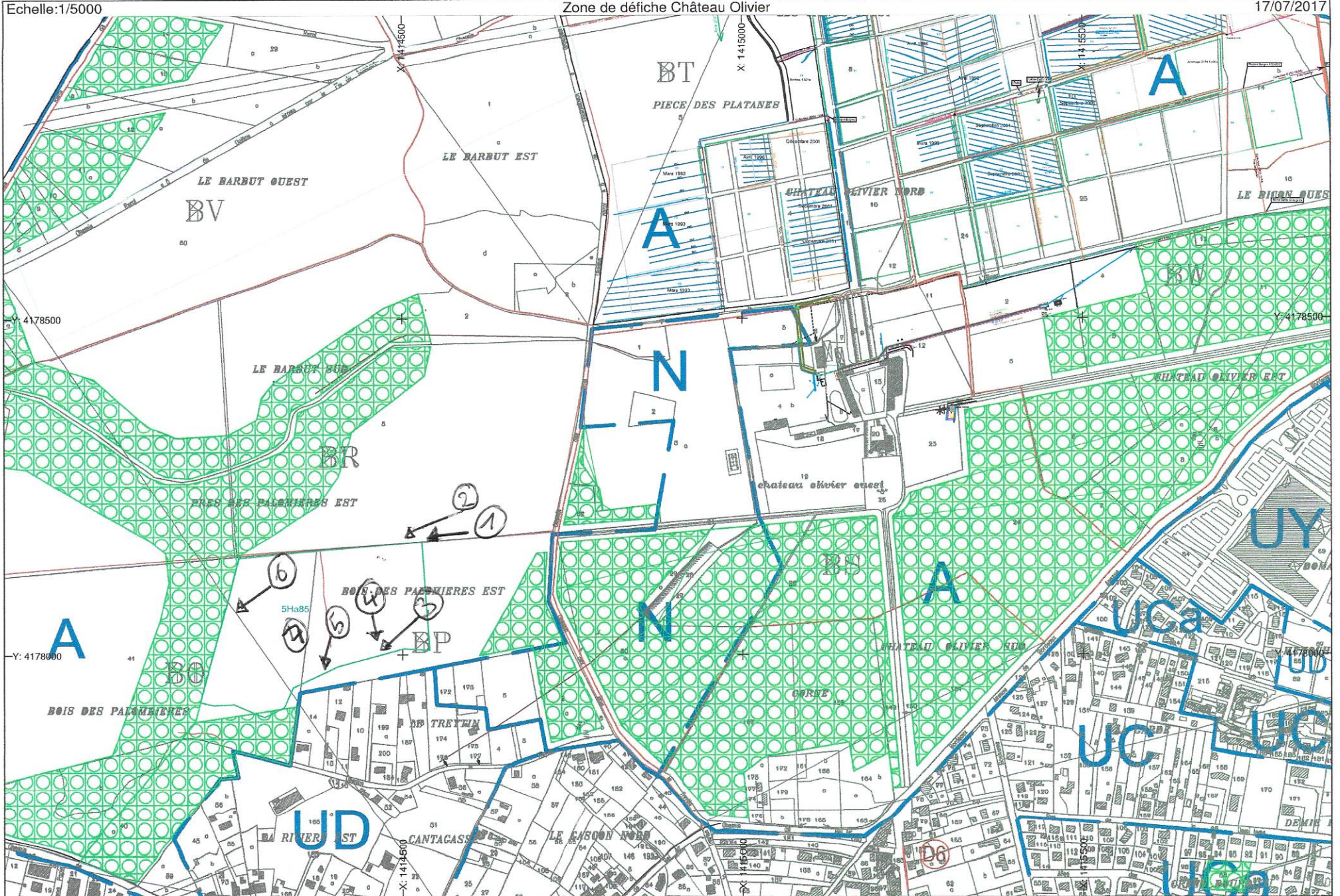




Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7

CARTE DE LA VEGETATION

